

Rapport sur la Solvabilité et la situation financière

Annexe QRT

2024



Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances

SOMMAIRE -----Données en euros €

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC1] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2024) -----page 2

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) : Activité par pays EEA - localisation de branche par entité souscripteur (2024) -----page 5

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) : Provisions techniques non-vie (2024) -----page 6

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFB1SA] -> S.23.01 (OFB1SA) : Fonds Propres (2024) -----page 11

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A - Capital de Solvabilité Requis (formule standard) (2024) -----page 14

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01 (MCRB4A) : Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2024) -----page 16

Vu le Président Directeur Général

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [BSC1] -> S.02.01 (BSC1) : BILAN (2024)

BS-C1	Valorisation Solvabilité II	Valeur dans les comptes sociaux	Différence
Actifs			
Écarts d'acquisitions			
Frais d'acquisition reportés			
Actifs incorporels		300 000	-300 000
Impôts différés actifs			
Excédent de régime de retraite			
Immobilisations corporelles pour usage propre	13 071 494	7 389 767	5 681 727
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	149 294 409	131 903 272	17 391 136
Immobilier (autre que pour usage propre)	26 452 506	8 411 975	18 040 531
Participations	17 156 509	14 721 390	2 435 119
Actions			
Actions cotées			
Actions non cotées			
Obligations	105 685 394	108 769 908	-3 084 514
Obligations souveraines	16 588 775	16 817 521	-228 746
Obligation d'entreprises	89 096 619	91 952 387	-2 855 768
Obligations structurées			
Titres garantis			
Fonds d'investissement			
Produits dérivés			
Dépôts autres que ceux assimilables à de la trésorerie			
Autres placements			
Placements en représentation de contrats en UC ou indexés			
Prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	-
Avances sur polices			
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers			
Autres prêts et prêts hypothécaires	81 579	81 579	-
Provisions techniques cédées	34 624 997	34 744 032	-119 035
Non vie et santé similaire à la non-vie	21 439 757	20 815 602	624 155
Non vie hors santé	21 339 337	20 707 574	631 763
Santé similaire à la non vie	100 420	108 028	-7 608
Vie et santé similaire à la vie, hors UC ou indexés	13 185 240	13 928 430	-743 190
Santé similaire à la vie			
Vie hors santé, UC ou indexés	13 185 240	13 928 430	-743 190
UC ou indexés			
Dépôts auprès des cédantes			
Créances nées d'opérations d'assurance	45 973 181	45 973 181	-
Créances nées d'opérations de réassurance	1 018 726	1 018 726	-
Autres créances (hors assurance)	370 369	370 370	-1
Actions auto-détenues			
Instruments de fonds propres appelés et non payés			

Trésorerie et équivalent trésorerie	8 883 286	8 846 823	36 463
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	4 360 942	8 390 154	-4 029 213
Total de l'actif	257 678 983	239 017 905	18 661 078
...			
Passifs			
Provisions techniques non-vie	139 478 224	162 238 434	-22 760 210
Provisions techniques non-vie (hors santé)	138 932 296	162 238 434	-23 306 139
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	134 306 160		134 306 160
Marge de risque	4 626 136		4 626 136
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	545 928		545 928
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	527 750		527 750
Marge de risque	18 178		18 178
Provisions techniques - vie (hors UC ou indexés)	18 950 251	19 351 823	-401 572
Provisions techniques santé (similaire à la vie)			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Provisions techniques vie (hors santé, UC ou indexés)	18 950 251	19 351 823	-401 572
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation	18 319 250		18 319 250
Marge de risque	631 001		631 001
Provisions techniques UC ou indexés			
Provisions techniques calculées comme un tout			
Meilleure estimation			
Marge de risque			
Autres provisions techniques			
Passifs éventuels			
Provisions autres que les provisions techniques	92 227	92 227	-
Provision pour retraite et autres avantages	660 052		660 052
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	2 005 027	2 005 027	-
Impôts différés passifs	10 401 334		10 401 334
Produits dérivés			
Dettes envers les établissements de crédit			
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	290 272	290 272	-
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Dettes nées d'opérations de réassurance			
Autres dettes (non liées aux opérations d'assurance)			
Dettes subordonnées			
Dettes subordonnées exclues des fonds propres de base			
Dettes subordonnées incluses dans les fonds propres de base			

Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	8 757 833	9 327 548	-569 715
Total du passif	180 635 219	193 305 331	-12 670 112
Actif net	77 043 763	45 712 574	31 331 189
../. .			
- Pour contrôle :			
Capitaux propres, fonds mutualistes et réserves			
-> Ecart avec Actif net ?	77 043 763	45 712 574	31 331 189

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S0404011] -> S.04.04 (S0404011) :

Activité par pays EEA - localisation de branche par entité souscripteur (2024)

Affaires souscrites [C0010] / [C0020] :	Ligne d'Activité [Z0010]	Code ID entité souscripteur [Z0020]	Pays [C0010] Primes émises (brutes) [R0020]	Pays [C0010] Sinistres [R0030]	Pays [C0010] Frais d'acquisition [R0040]	Pays [C0010] . dont commissions [R0050]	FPS Autre Pays [C0020] Primes émises (brutes) [R0020]	FPS Autre Pays [C0020] Sinistres [R0030]	FPS Autre Pays [C0020] Frais d'acquisition [R0040]	FPS Autre Pays [C0020] . dont commissions [R0050]
Ligne 1	2	969500TzbHE1B3L18Q65	3 949 135	92 173	343 156	75 533				
Ligne 2	4	969500TzbHE1B3L18Q65	35 452 540	36 491 758	3 080 612	638 489	455 672	51 353	39 595	39 595
Ligne 3	5	969500TzbHE1B3L18Q65	55 961 547	49 897 160	4 862 721	1 070 351				
Ligne 4	7	969500TzbHE1B3L18Q65	10 885 420	7 763 734	945 877	208 200				
Ligne 5	8	969500TzbHE1B3L18Q65	116 811	1 809	10 150	2 234				

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S170101] -> S.17.01 (S170101) :

Provisions techniques non-vie (2024)

TP-E1 - (S.17.01.01) Provisions techniques non-vie	Perte de revenus (2) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Responsabilité civile automobile (4) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Automobile autres (5) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Assurances maritimes, aériennes et de transports (6) Assurance directe et réass. prop. acceptée	Incendie et autres dommages aux biens (7) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Responsabilité civile générale (8) Assurance directe et réass. prop. Acceptée	Total des engagements non-vie
Provisions techniques calculées comme un tout (portefeuille répliquable)							
Affaires directes							
Réassurance proportionnelle acceptée							
Réassurance non-proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes							
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions de primes							
Total Brut		13 171 620	21 986 190				35 157 810
Brutes - affaires directes		13 171 620	21 986 190				35 157 810
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							

Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) avant							
Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réassurance avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la c							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes		3 354 130	1 711 107				5 065 237
Meilleure estimation nette des provisions de primes		9 817 490	20 275 083				30 092 573
Provisions pour sinistres							
Total Brut	527 750	74 056 300	11 766 150	18 150	8 901 210	4 406 540	99 676 100
Brutes - affaires directes	527 750	74 056 300	11 766 150	18 150	8 901 210	4 406 540	99 676 100
Brutes - réassurance proportionnelle acceptée							
Brutes - réassurance non proportionnelle acceptée							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes							
Créances (exception de celles découlant de la réass. et des véhicules de titrisation) av							

Créances découlant des véhicules de titrisation avant l'ajust. /pertes probables pour défaut							
Créances découlant de la réass. avant l'ajust. /pertes probables pour défaut de la contrepartie							
Total des créances découlant de la réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	100 420	12 957 090	0	390	2 135 540	1 181 080	16 374 520
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	427 330	61 099 210	11 766 150	17 760	6 765 670	3 225 460	83 301 580
Meilleure estimation totale brute	527 750	87 227 920	33 752 340	18 150	8 901 210	4 406 540	134 833 910
Meilleure estimation totale nette	427 330	70 916 700	32 041 233	17 760	6 765 670	3 225 460	113 394 153
Marge de risque	18 178	3 004 540	1 162 589	625	306 600	151 782	4 644 314
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout							
Meilleure estimation							
Marge de risque							
Total des provisions techniques							
Total des provisions techniques	545 928	90 232 460	34 914 929	18 775	9 207 810	4 558 322	139 478 224
Créances découlant des contrats de réass. et des véhicules de titrisation après l'ajust. /pertes	100 420	16 311 220	1 711 107	390	2 135 540	1 181 080	21 439 757
Total des provisions techniques moins les créances découlant de la réass. et des véhicules de ti	445 508	73 921 240	33 203 822	18 385	7 072 270	3 377 242	118 038 467
.../..							

INFORMATION COMPLEMENTAIRE							
Segmentation par groupes de risques homogènes							
a) Nombre total de groupes de risques homogènes (Provisions de primes)	2	2	1	1	1	1	8
b) Nombre total de groupes de risques homogènes (Provisions pour sinistres)	2	2	1	1	1	1	8
Meilleure estimation des provisions de primes (brutes)							
Flux sortants : Prestations futures							
Flux sortants : Frais futurs et autres sorties							
Flux entrants : Primes futures							
Flux entrants : Autres entrées							
Meilleure estimation des provisions pour sinistres (brutes)							
Flux sortants : Prestations futures							
Flux sortants : Frais futurs et autres sorties							
Flux entrants : Primes futures							
Flux entrants : Autres entrées							
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations							
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt							
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt							

Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité							
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires							
Bénéfices attendus, inclus dans les primes futurs (EPIFP)							

MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [OFB1SA] -> S.23.01 (OFB1SA) : Fonds Propres (2024)

Fonds Propres	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds Propres de Base					
Actions ordinaires (y compris actions propres détenues)					
Primes d'émission (pour les actions ordinaires)					
Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutuel	45 712 574	45 712 574			
Comptes mutualistes subordonnés					
Fonds excédentaires (article 91 de la directive)					
Actions de préférence					
Primes d'émission relatives à des actions de préférence					
Réserve de réconciliation (solo)	31 331 189	31 331 189			
Dettes subordonnées					
Montant égal à la position nette d'impôts différés actifs					
Autres fonds propres de base approuvés par le superviseur					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la rés. réc					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réc.					
Déductions non comprises dans la réserve de réconciliation					
Déductions pour particip. dans des institutions financières et des établissements de crédit (solo)					
Fonds propres de base totaux après ajustements (solo)	77 043 763	77 043 763			
...					
Fonds propres auxiliaires	Total			Tier 2	Tier 3
Capital non versé et non appelé mais pouvant l'être sur demande					

Fonds initial, droits d'adhésion ou éléments de fonds propres équivalents pour les organismes mutuel					
Actions de préférence non versées et non appelées mais pouvant l'être sur demande					
Engagement légal et obligatoire à souscrire et payer les dettes subordonnées					
Lettres de crédit et garanties détenues en fiducie (selon l'article 96.2 de la Directive SII)					
Lettres de crédit et garanties autres que celles évoquées dans l'article 96.2 de la Directive SII					
Rappels de cotisations selon l'article 96.3 de la Directive SII					
Rappels de cotisations autres que ceux évoqués dans l'article 96.3 de la Directive SII					
Autres fonds propres auxiliaires					
Fonds propres auxiliaires totaux (Solo)					
...					
Fonds propres disponibles et éligibles (solo)	Total	Tier 1 - non restreint	Tier 1 - restreint	Tier 2	Tier 3
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du SCR (solo)	77 043 763	77 043 763			
Fonds propres totaux disponibles pour le calcul du MCR (solo)	77 043 763	77 043 763			
Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du SCR (solo)	77 043 763	77 043 763	0	0	0
Fonds propres totaux éligibles pour le calcul du MCR (solo)	77 043 763	77 043 763	0	0	
SCR (solo)	38 124 548				
MCR (solo)	17 156 047				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du SCR (solo)	2				
Ratio de fonds propres éligibles pour le calcul du MCR (solo)	5				
...					
Autres informations (solo)					
Réserve de réconciliation					

actif net (excédent d'actif sur passif)	77 043 763				
Actions détenues en propre (reconnues comme actifs dans le Bilan)					
Dividendes prévus et distributions					
Autres fonds propres de base	45 712 574				
Ajustements pour fonds propres restreints relatifs aux fonds cantonnés					
Réserve de réconciliation (solo)	31 331 189				
Profits futurs sur primes futures - Activités Vie					
Profits futurs sur primes futures - Activités Non-Vie	661 549				
Total "Profits futurs sur primes futures"	661 549				

**MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [S250101] -> S.25.01 (S250101) : SCR-B2A -
Capital de Solvabilité Requis (formule standard) (2024)**

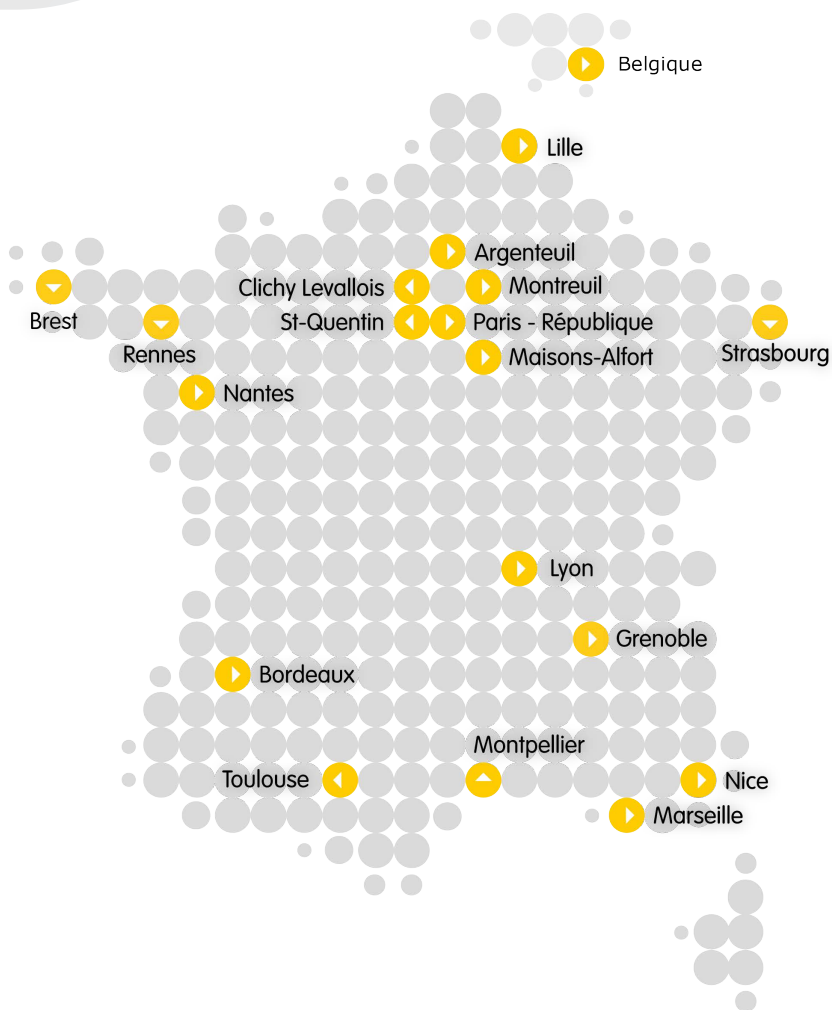
SCR-B2A : Pour les organismes utilisant la formule standard	Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
Risque de marché	19 969 440	19 969 440	
Risque de contrepartie	99 431	99 431	
Risque de souscription en Vie	318 994	318 994	
Risque de souscription en Santé	1 157 630	1 157 630	
Risque de souscription en Non Vie	34 712 398	34 712 398	
Diversification	-11 859 465	-11 859 465	
Risque lié aux immobilisations incorporelles			
SCR de base	44 398 428	44 398 428	
Calcul du SCR	Valeur		
Ajustement du fait de l'agrégation des nSCR des FC/PAE			
Risque opérationnel	4 127 454		
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques			
Capacité d'absorption des pertes des impôts différé	-10 401 334		
Capital requis en regard de l'art. 4 de la Directive 2003/41/CE			
SCR requis total hors exigences de capital supplémentaires	38 124 548		
Exigences de capital supplémentaire déjà définies			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type a			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type b			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type c			
- de capital supplémentaire Art 37 (1) Type d			
Capital de solvabilité requis	38 124 548		
Autres informations sur le SCR			
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée			
Total du SCR notionnel pour la part restante			
Total du SCR notionnel pour les fonds cantonnés			
Total du SCR notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur			
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304			
Méthode utilisée pour calculer l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC/PAE.			
Prestations discrétionnaires futures nettes			

(03) Approche au taux d'imposition	1-Yes 2-No 3-N/A		
Approche basée sur le taux moyen d'imposition	1		
(04) (05) Calcul de la capacité d'absorption des pertes des impôts différés	Avant le choc	Après le choc	C.A.P.
DTA - Actifs d'impôts différés (04)	0		
Actifs d'impôts différés à reporter	0		
Actifs d'impôts différés dues aux différences déductibles temporaires			
DTL - Passifs d'impôts différés (04)	10 401 334		
LAC DT - Capacité d'absorption des pertes des impôts différés (05)			-10 401 334
C.A.P. des impôts différés justifiée par la restitution des passifs d'impôts différés			
C.A.P. des impôts différés justifiée par rapport aux probables bénéfiques économiques futures imposables			-10 401 334
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, année courante			
C.A.P. des impôts différés justifiée par une reprise, années futures			
Capacité maximum d'absorption des pertes des impôts différés			

**MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES - [MCRB4A] -> S.28.01 (MCRB4A) :
Minimum de Capital Requis (hors organismes mixtes) (2024)**

- MCR-B4A -	Eléments du MCR	Informations de base (Provisions)	Informations de base (Primes) (Capitaux)
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance non vie			
MCR_NV Résultat	17 601 371		
		Meilleure	Cotis. émises
		BE net réass	nettes de réass.
		et PT Tout	12 derniers mois
Frais de soins et réassurance proportionnelle			
Perte de revenus et réassurance proportionnelle (incapacité-invalidité, chômage)		427 330	3 949 135
Indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle (Accident du travail)			0
Responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle		70 916 700	31 944 305
Automobile autre et réassurance proportionnelle		32 041 233	55 277 995
Assurances maritimes, aériennes et transports et réassurance proportionnelle		17 760	38 496
Incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle		6 765 670	8 539 491
Responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle		3 225 460	108 491
Crédit - Caution et réassurance proportionnelle			
Protection juridique et réassurance proportionnelle			
Assistance et réassurance proportionnelle			
Pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle			
Réassurance non-proportionnelle responsabilité civile (IARD)			
Réassurance non-proportionnelle dommages aux biens			
Réassurance non-proportionnelle aérien, maritime, transports			
Réassurance non-proportionnelle santé			
Elément de la formule linéaire pour la (ré)assurance vie	A18		
MCR_V Résultat	89 292		
	Détails	Meilleure estimation	Capital
	calculs A18	nette	sous risque
Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures garanties			

Assurance avec participation aux bénéfices - participations futures discrétionnaires			
Unités de compte et fonds indexés			
Autres engagements de (ré)assurance vie	3 607 814	5 134 010	
Capital sous risque pour les engagements de (ré)assurance vie			5 000 000 000
...			
Calcul MCR (global)			
MCR Linéaire	21 209 185		
SCR avec exigences de capital suppl. (annuel ou dernier calcul)	38 124 548		
Plafond MCR	17 156 047		
Plancher MCR	9 531 137	MAX Lin./Planché	21 209 185
MCR Combiné	17 156 047		
Plancher absolu du MCR	7 400 000		
MCR : Minimum de Capital Requis	17 156 047		



Mutuelle Fraternelle d'Assurances
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances.
 Siège social : 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Enregistrée au répertoire Sirene sous le numéro 784 702 391

mfa.fr

MFA Mutuelle
 Fraternelle
 d'Assurances